

# L'unité de méthanisation du GAEC du Pré Vert (Verrières en Forez - 42)

GAEC DU PRE VERT

100 VL – 800 000 litres de lait – 20 veaux gras vendus en direct

SAU : 145 ha

Chambres d'hôtes



Localisation :  
Verrières en Forez – 42

Mise en service de  
l'installation : 14 décembre 2014



L'unité de méthanisation et le village de Verrières en Forez

## Les porteurs de projet

Roland et Nicole Robert (les parents)  
Nicolas, Sébastien et Anne Laure (les enfants)

## Objectifs du projet

Etablir des liens avec le territoire local  
Diversifier la ferme



Matières stercoraires  
(contenu tube digestif  
de ruminants)



Le lycée hôtelier de  
Verrières en Forez

## Valorisation du biogaz : moteur de cogénération

Vente d'électricité : équivalent des besoins  
en éclairage de 300 foyers  
Chaleur :

- chauffage du digesteur
- vente de chaleur au lycée hôtelier et  
alimentation de la salle communale de  
Verrières en Forez (chauffage et ECS)

## Installation

**Les intrants : 9 520 T / an (75 % issus de la ferme)**

Fumier , Lisier, eaux blanches et vertes : 7 100 T

Déchets verts : 520 T

Matières stercoraires : 1 900 T

## Procédé :

Voie liquide

Digesteur : 1 500 m<sup>3</sup> (diam : 18 m.)

Stockage digestat liquide : 2 300 m<sup>3</sup>

## Valorisation du digestat :

6 800 m<sup>3</sup> de digestat brut épandu  
sur Prairies , Maïs , Céréales



Le digesteur, le bol  
incorporateur des  
matières solides et le  
bâtiment d'élevage



Le caisson insonorisé  
abritant le moteur de  
cogénération

## Coûts

**Investissement : 1 350 000 €**

Aides : 26 % (Région, ADEME, DRAAF)

**Résultat annuel après remboursements emprunts :**

36 000 € environ

## Les spécificités du projet :

Une unité très intégrée dans son territoire avec la valorisation  
chaleur pour un lycée hôtelier et des bâtiments communaux

**tech & bio**

Une initiative Chambres d'agriculture  
[www.tech-n-bio.com](http://www.tech-n-bio.com)

Une initiative Chambres d'Agriculture



Des territoires bio d'excellence



Réalisé en juillet 2017  
par la Chambre d'Agriculture Auvergne Rhône-Alpes